

Montreuil, le 13/02/2014

## Déclaration préalable à la CAPC n°5 du 13 février 2014 recours en évaluation et cadencement catégorie B

Monsieur le Président,

Il ne se passe pas une journée sur le territoire national sans que des agents de la Douane souffrent au travail, il ne se passe pas une journée sans que, ces mêmes agents respectent leur travail et fassent preuve de la plus grande conscience professionnelle. Pourtant il ne se passe pas un jour sans que ces mêmes agents soient attaqués, bafoués. Alors même que les résultats sont en hausse, leur Administration les récompense par:

- des suppressions de postes!
- des fusions/disparitions d'implantations douanières !
- des atteintes sur leurs autorisations d'absences!
- des notes sur la suppression de jours ARTT y compris en cas d'accident de service !
- des moyens et budgets en constante réduction

Dans ce grand bazar de réformes successives, l'administration s'arroge tous les droits y compris de déroger au règlement particulier mutation dans le cadre du CSRH. Nous vous rappelons que le rapprochement de conjoint peut s'exercer sur le département ou sur les départements limitrophes. Nous invitons les agents qui pourraient être lésés par de tels agissements à exercer tous les moyens de recours.

Pour couronner le tout, alors même que des tonnes d'ivoire sont détruites en grandes pompes, Madame la Directrice Générale, brillante par son absence, ne trouve pas le moyen de valoriser son administration. Ce sont les associations de préservation de la nature qui en parlent le mieux. On se croirait chez « Mc Cain ».

C'était déjà le cas pour nos Etats Généraux, bien plus proche des réalités douanières que le funeste **P**lan **S**ocial de **D**estruction proposé pour 2018.

Pour enfoncer le clou, la cour des comptes nous gratifie d'un rapport conséquent sur la déliquescence sciemment organisée de notre Administration dans le cadre d'abandons de missions pour mieux justifier les suppressions budgétaires de personnels et offrir encore plus notre territoire au libéralisme économique à tout va.

Les tempêtes météo se succèdent et le vent de la protestation n'aura de cesse de souffler amorçant de fait le printemps douanier du 20 mars. D'ailleurs, pourrez vous réserver cette date pour nous accompagner dans la défense de la Douane, plutôt que de maintenir des galops d'essai d'examens professionnels par exemple ?

Faudra-t-il que nous bloquions les périphériques parisiens ou investissions les préfectures pour que nous soyons entendus? Pendant que des bonnets rouges ont mis à mal une taxe qui devait rapporter quelques milliards à l'Etat ou que le patron du MEDEF s'enorgueillit d'aucune contrepartie au pacte de responsabilité, les agents des douanes sont évalués sous les fourches caudines d'une performance aveugle.